

COMPTE-RENDU

Marine Linglart
Delphine Lemoine

**Concertation n°8
18 Octobre 2016**

Atelier 6

Introduction

Une vingtaine de personnes sont venues pour participer à ce sixième atelier, entamant la deuxième phase de concertation avec l'arrivée de la maîtrise d'œuvre urbaine représentée par le bureau d'étude EMULSION. Cet atelier a eu pour sujet « De la charte de développement durable aux projets », leur permettant de participer à travers un exercice autour de la charte de développement durable, document ayant pour but d'accompagner la maîtrise d'œuvre dans le projet d'aménagement d'Octeville-sur-mer. Le but de cet atelier de concertation, a été de travailler avec les habitants sur chacun des sites de projet, en se basant sur les objectifs de cette charte afin qu'ils puissent identifier les enjeux environnementaux et urbains qu'ils pensent être importants à appliquer pour chacun des sites.

L'atelier a débuté par une brève introduction de la part de Marine Linglart, afin de se situer dans la démarche AEU et de rappeler le contexte de cette nouvelle série d'ateliers de concertation, notamment à l'intention des personnes qui n'étaient encore jamais venues en ateliers. Après une petite présentation de la maîtrise d'œuvre, Karine Gilles qui représente EMULSION a présenté les enjeux de développement urbain à Octeville-sur-mer à l'aide de chiffres clés sur la commune, ainsi que des premiers éléments de programmation et de synthèse issus de leur travail.

Après cette introduction, l'exercice a commencé et il s'est terminé par une restitution faite par un participant pour chacune des tables.

Exercice

Pendant cet exercice, les participants ont dû travailler sur chacun des sites, à l'aide de documents distribués comprenant un plan par site et les enjeux urbain et environnementaux issus de la charte, pour tenter de répondre aux deux questions suivantes :

- Quels enjeux durables majeurs par site ?

- Quels éléments techniques peuvent être retenus, d'après les images et vos connaissances ?



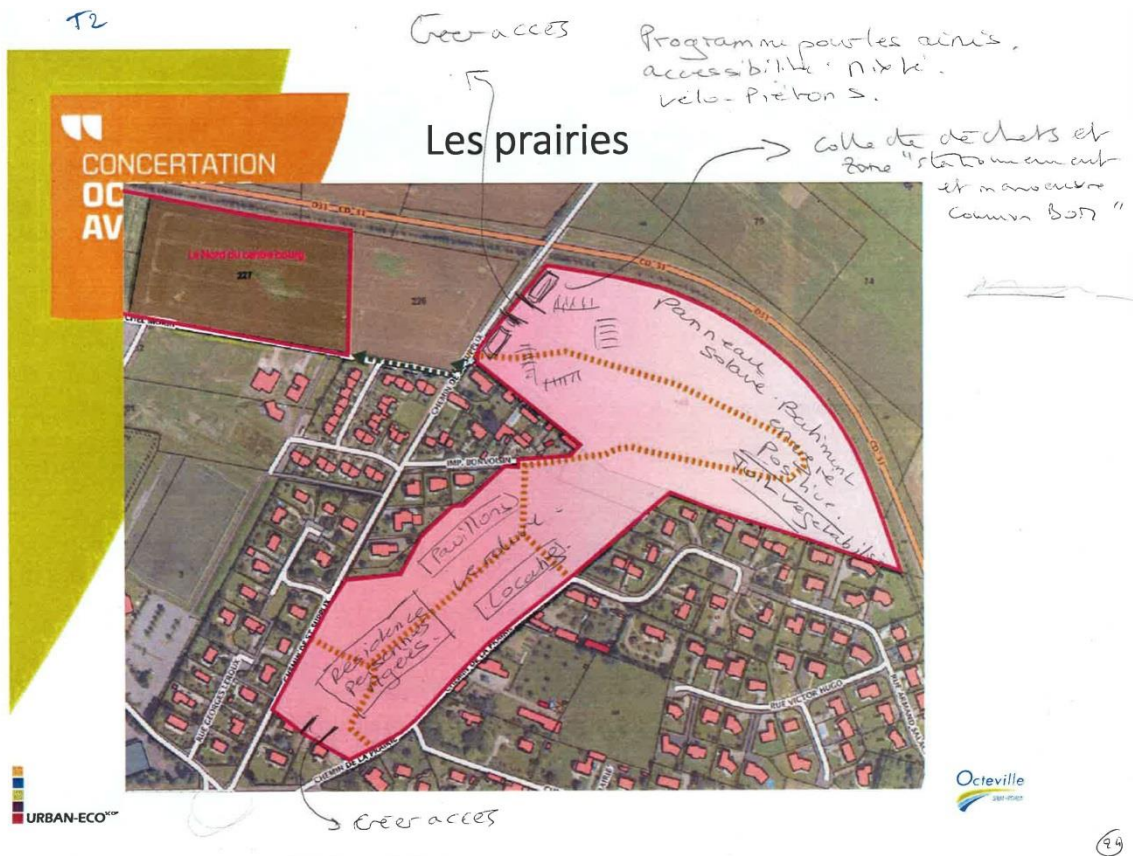
Table 1

Cette première table a travaillé principalement sur le site au Nord du centre-bourg. Les principes proposés sont les suivants :

- Mixité fonctionnelle.
- Créer un espace paysager en face de la salle des fêtes pour éloigner le bruit des habitations.
- Mettre en place une énergie collective pour le chauffage des logements.
- Encourager les circulations piétonnes.
- Connecter une voie au rond-point par la RD pour désengorger les routes en entrées de site.
- Ménager un espace non construit en bout de site là où le merlon s'arrête, s'attacher à la gestion du bruit sur cet espace.



Table 2



La seconde table s'est concentrée sur le site des prairies, avec comme propositions :

- Installer des maisons pour personnes âgées au sud du site à proximité du centre.
- Construire des pavillons en locatif.
- Mettre en place une mixité sociale et intergénérationnelle pour le site.
- Créer des accès au site, notamment au pied du pont qui enjambe la RD31 au nord.
- Créer des circulations piétons/vélos.

Table 3

La dernière table s'est également penchée sur le cas du site des prairies :

- Créer une zone verte, constitutive d'une coulée verte vers le centre-bourg.
- Gérer les hauteurs (épannelage) à l'échelle du site avec, des bâtiments R+2 au Nord du site pour ne pas faire d'ombre aux bâtiments mitoyens et des logements individuels en continuité avec l'existant de part et d'autre de la coulée verte.
- Construire des collectifs aérés à énergie positive.

